

Un supplément spécial du 7 août du *Journal* d'Edmonton fait état du pouvoir effarant des éléments et du tribut stupéfiant que cette tornade a prélevé en vies humaines et en propriétés. Des exemplaires de ce supplément ont été mis à la disposition des députés. Je sais gré à ce journal d'avoir fait distribuer ce supplément.

La puissance destructrice d'une tornade dépasse l'entendement. Des camions-remorques ont été emportés comme des jouets, des gratte-ciel à structure d'acier ont été rasés en quelques secondes et des maisons et des gens ont été écrasés et éparpillés sur son passage.

Mais ce qu'il y a de réconfortant dans toute tragédie, et certes au cours d'une tragédie comme celle-là, c'est de se savoir Canadien. Un trait qui nous est bien particulier est ressorti de cette tragédie qui a détruit tant de vies, c'est ce sentiment de solidarité qui nous unit tous.

Un cyclone qui démantèle les maisons, qui emporte des poutres d'acier comme des fûts de paille et qui soulève et écrase des réservoirs de mazout, ne saurait en aucune façon décourager notre esprit de générosité. Les Albertains en général, et les habitants d'Edmonton en particulier, seront éternellement reconnaissants du soutien qui leur est parvenu de toutes les régions du Canada.

Cette aide qui ne cesse d'affluer de toutes parts a dépassé toutes les espérances, et en tant que président du caucus de l'Alberta, je tiens à exprimer du fond du cœur toute notre gratitude à nos concitoyens qui nous ont démontré combien nous étions chanceux d'être Canadiens.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LE TRANSFERT DES RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, le mois dernier, le siège du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a ordonné à son bureau régional de l'Ontario de fermer sept des dix bureaux de district le printemps prochain, faisant fi de la recommandation que celui-ci lui avait faite, à savoir de procéder par étapes. Nous, les néo-démocrates, nous approuvons évidemment la décision de confier l'administration et l'exécution des programmes aux gouvernements de bandes et aux conseils de tribus car c'est un pas fondamental vers l'autonomie politique des collectivités autochtones.

Par contre, le transfert unilatéral, hâtif et simultané des responsabilités ne répondra pas aux besoins des gouvernements autochtones, car il faudrait pour eux que la transition se fasse en douceur, et il risque de perturber très fort les services aux peuples autochtones ainsi que la carrière des fonctionnaires.

Ce qu'il faut, c'est un transfert progressif, coordonné et soigneusement orchestré des ressources et des responsabilités

afin de pouvoir résoudre les problèmes de façon juste et équitable à mesure qu'ils se présentent et de donner amplement l'occasion aux fonctionnaires déplacés d'accepter des mutations internes, de réorienter leur carrière ou d'entrer au service des gouvernements autochtones tout en conservant leurs avantages sociaux.

Les gouvernements autochtones de l'Ontario sont disposés à accepter des responsabilités bien plus grandes, mais pas sans avoir le temps d'identifier et d'affecter leurs ressources en fonction des nouvelles tâches qu'ils ont à assumer.

* * *

NOUVEAUX DÉPUTÉS

M. le Président: J'ai l'honneur d'annoncer que le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections les certificats de l'élection des députés suivants:

M^{me} Marion Dewar, dans la circonscription électorale de Hamilton Mountain.

M. John James Harris, dans la circonscription électorale de Saint-Jean-Est.

M^{me} Audrey McLaughlin, dans la circonscription électorale du Yukon.

* * *

● (1420)

PRÉSENTATION DE DÉPUTÉS

Marion Dewar, députée de la circonscription électorale de Hamilton Mountain, est présentée par l'honorable Edward Broadbent et M^{me} Pauline Jewett.

John James Harris, député de la circonscription électorale de Saint-Jean-Est, est présenté par l'honorable Edward Broadbent et M. Rod Murphy.

Audrey McLaughlin, députée de la circonscription électorale du Yukon, est présentée par l'honorable Edward Broadbent et M. Nelson A. Riis.

* * *

LES CATASTROPHES

LA TORNADE SURVENUE À EDMONTON—CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DES DISPARUS ET OFFRE D'AIDE AUX VICTIMES

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour exprimer, au nom du premier ministre (M. Mulroney) et du gouvernement du Canada, et au nom j'en suis sûr de tous les députés, toutes nos condoléances aux victimes et aux familles de ceux qui ont été éprouvés pendant la tornade d'Edmonton le vendredi 31 juillet au cours de laquelle vingt-sept personnes ont tragiquement perdu la vie et environ deux cents autres ont été blessées.